



# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## DECLASSEMENT D'EMPRISES DU DOMAINE PUBLIC

Par arrêté N° 2024-02-028 du 08/02/2024 le Maire de Nîmes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable au Déclassement d'emprises du Domaine Public communal.

La Ville de Nîmes envisage :

LE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC communal de deux emprises en nature d'espaces verts et de places de stationnements issues de la parcelle ER n°454, sises ZAE VILLE ACTIVE, pour une superficie totale d'environ 800 m<sup>2</sup> se composant comme suit :

- Une emprise à l'Est, rue André Le Nôtre, d'une superficie d'environ 389 m<sup>2</sup>,
- Et une emprise à l'Ouest, rue Mallet-Stevens, d'une superficie d'environ 411 m<sup>2</sup>,

Durée et dates de l'enquête : Du lundi 11 mars 2024 à 8h00 au mercredi 27 mars 2024 à 17h00 soit une durée de 17 jours consécutifs.

Commissaire enquêteur : M. Yves BENDEJAC Géomètre retraité, est désigné Commissaire Enquêteur.

Siège de l'enquête : Mairie de Nîmes, Service Foncier, 152 av. Robert Bompard, 30000 Nîmes.

Consultation du dossier d'enquête : Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier comportant notamment la notice explicative et les plans au Service Foncier, Services Techniques de la Ville de Nîmes. Les bureaux seront ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Les pièces du dossier sont également consultables sur le site de la Ville de Nîmes [www.nimes.fr](http://www.nimes.fr) dans la rubrique « Urbanisme-Habitat », « Urbanisme-Règlementation », « Enquêtes publiques et concertations préalables ».

Les observations pourront être consignées sur le registre.

Les observations pourront également être adressées soit par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Service Foncier, Mairie de Nîmes, 152 avenue Robert Bompard, 30000 NÎMES, soit par courriel à l'adresse [enquete-publique-foncier@ville-nimes.fr](mailto:enquete-publique-foncier@ville-nimes.fr), avant le mercredi 27 mars 2024 (17h00).

Permanences : Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux Services Techniques de la Ville de Nîmes, 152 avenue Robert Bompard, le mercredi 27 mars de 14h00 à 17h00.

Mesures de publicité : Un avis d'enquête sera publié en caractères apparents dans deux journaux : MIDI LIBRE et LA GAZETTE, quinze (15) jours au moins avant le début de l'enquête.

Suites de l'enquête publique : A l'issue de l'enquête, le registre sera clos par le Commissaire Enquêteur qui aura un délai de 30 jours pour rendre au Maire ses conclusions sur le projet. Elles seront tenues à la disposition du public, qui pourra en obtenir la communication au service Foncier de la Ville de Nîmes, 152 avenue Robert Bompard aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site de la Ville de Nîmes.

Responsable du projet : Service Foncier, Mairie de Nîmes, Tél. : 04.66.70.75.28.